

Monsieur Jean-Christophe Lagarde

p. i. Mesdames et Messieurs les membres de la Commission d'enquête sur la grippe H1N1  
Monsieur Bernard Accoyer

10 juin 2010

*Objet : Audition du 09/06/10*

Monsieur Le Président,

Lors de mon audition du 09/06/10, sur la base de ce que vous avez présenté comme « un script » d'une émission télévisée, vous m'avez reproché d'avoir prévu que les vaccins contre la grippe porcine allaient provoquer « 60 000 morts ». Devant mes dénégations, loin d'admettre que la discordance entre votre script et mon souvenir appelait une vérification de mutuelle bonne foi, vous m'avez immédiatement traité de « menteur » – injure dont la gravité objective est encore renforcée par l'éminence des fonctions qui sont les vôtres en l'occurrence. Cette situation appelle les remarques suivantes.

1. Alors que, comme vous l'avez lourdement souligné ce soir-là, mon audition *in extremis* n'était imputable qu'à l'intervention tardive et isolée de votre collègue G. Bapt, il y avait un contraste étrange entre le dédain initial de la Commission pour mon rôle dans la situation ayant justifié sa constitution et le travail d'enquête soudain considérable déclenché par la perspective de ma venue (impliquant la « transcription » de mes nombreuses interventions publiques, plus des extraits bizarrement choisis censés provenir de mon site) : outre le coût inhérent à ce travail – problématique en période de restriction budgétaire (sauf à penser qu'un sponsor bien attentionné vous ait mâché le travail, on ne sait jamais...) – ce sera à vos collègues de déterminer si le principe d'une telle enquête rétrospective s'est appliqué équitablement à toutes les personnes auditionnées et, dans la négative, d'examiner l'origine – et les modalités (on ne sait jamais...) – de cet excès d'attention rétrospective me concernant...
2. Plus grave : ayant dès mon retour à mon bureau mis en œuvre ce qu'a été ma seule réponse à votre outrance (« je vérifierai *votre* script »), j'ai pu constater que « votre » script, en effet, a simplement omis **l'essentiel** de mon propos, d'ailleurs *strictement superposable* à la démonstration que je venais de proposer à la commission sur question de G. Bapt. En effet, en rappelant préalablement que la grippe tue surtout des sujets âgés ou fragilisés, j'introduisais que « le principe de précaution » invoqué par le gouvernement fonctionnait « à sens unique » puisqu'il ne tenait pas compte des dangers vaccinaux potentiels, et je continuais comme suit :

*MG (6'45) : On n'applique pas le principe de précaution, par exemple, à un vaccin qui est absolument développé à la va-vite, dans des conditions qui mettent en danger la santé publique et il est très facile **de faire une estimation** du risque d'un vaccin*

administré à un grand nombre de gens qui, **pour l'instant**, dépasse très largement **les estimations les plus pessimistes** en matière de grippe (...).

On fait **une leçon d'arithmétique**. (...) On développe un vaccin dans des conditions d'amateurisme que je n'ai jamais vues. Maintenant, tout le monde sait – je le sais c'est ma spécialité – qu'on ne détecte pas un effet indésirable chez 1000 patients au cours des essais cliniques. Donc **prenons l'hypothèse pessimiste** : 1 décès chez mille patients. On va vacciner 60 millions de gens. Eh ben vous allez avoir 60 000 décès, cette fois-ci chez des gens jeunes, des enfants, etc.

Datée du 08/09/10 et enregistrée sur France 24, l'émission en question (« Focus ») répond à des contraintes de chronométrage extrêmement strictes (une dizaine de minutes). Surtout chez un homme d'écrit n'ayant jamais caché son peu d'attrait pour le télévisuel, ce type de contrainte peut, classiquement, amener une parole malheureuse à dépasser une pensée, notamment dans un débat éminemment technique : quel homme politique ne s'y est jamais laissé prendre ? Quand tel aurait été le cas, les centaines de pages que j'ai écrites sur le sujet (incluant le livre que je vous ai transmis) seraient tout de même *la* référence de ma pensée et disqualifieraient *de facto* votre spontanéité de désobligeance à mon égard. Cependant, il n'est pas besoin d'être agrégé de grammaire pour constater que l'indicatif que vous prétendez me reprocher (« vous allez avoir ») était clairement posé sous le signe de « l'hypothèse » (« pessimiste », en plus...) Sur la base des données nouvelles dont on dispose depuis octobre (donc postérieurement à mon émission), il est même justifié de rectifier cette « hypothèse » initiale : attendu que – stigmaté patent du développement bâclé que je n'ai cessé de dénoncer – l'EMA n'a pas été en mesure de garantir une puissance statistique *supérieure à 1%* lors des essais de tolérance, **le risque** assumé par les autorités sanitaires en prétendant vacciner 60 millions de sujets a bien été **600 000 complications**, et non 60 000 – à comparer au risque prévisible de la grippe.

Ce raisonnement consistant à comparer *les risques* connus d'une situation (en l'espèce la grippe) avec ceux liés aux mesures envisagées pour faire face à cette situation (la vaccination), sous différents jeux **d'hypothèses** (pessimiste/optimiste), est le B A BA de la réflexion en santé publique (dont plusieurs personnes auditionnées ont regretté qu'elle ait fait défaut aux autorités sanitaires). Vous avez admis mal maîtriser la différence entre « dangers » et « risques », mais ce n'est pas une raison pour affecter de ne pas comprendre que le biais « pessimiste » *assumé* de mon propos visait, justement, à rectifier l'excès d'optimisme officiel consistant à ne *jamais* évoquer les risques d'une vaccination : quand bien même jugeriez vous critiquable ce pessimisme à visée didactique (visant à faire comprendre la question du bénéfice/risque dans les contraintes de temps susmentionnées), votre spontanéité d'injure à mon égard – assez inconcevable chez un représentant de la Nation – vous disqualifierait comme avocat de la modération formelle...

C'est aussi une réponse à votre exhortation à m'aligner sur les regrets rétrospectifs de ceux qui ont *annoncé* 30 000 morts dus à la grippe : alors même que le discours dont vous prétendez m'opposer des éléments regrettamment tronqués reposait sur une estimation « hypothétique » des risques *comparés* de la grippe **et** du vaccin, mes homologues alarmistes se sont contentés d'une désinformation *unilatérale* sur les risques *de la grippe*

**exclusivement**, avec de plus des estimations totalement fantaisistes contredites par toutes les données épidémiologiques disponibles « pour l'instant » (tandis que les miennes sont documentables dans n'importe quel manuel de recherche clinique ou de pharmacovigilance). Et quant à juger des honnêtetés respectives (partant : de la justification de votre injure), je me permets de vous faire remarquer que si l'erreur n'est pas une faute lorsqu'elle est aléatoire, elle s'appelle *biais* dès lors qu'elle fonctionne, comme ce fut le cas des experts que vous prétendez m'opposer, *dans un sens systématique*, comme par hasard favorable à leurs sponsors : or, sur la base du récapitulatif de mon chiffre d'affaires (pièce n° 3) que je vous ai remis hier, il faudrait beaucoup d'audace pour soutenir que mes supposées « erreurs » auraient été systématiquement favorables à l'intérêt de mes clients, partant au mien...

Je maintiens que le *risque* des vaccins antigrippaux a été supérieur à celui de la grippe : même en s'en tenant aux quelque 250 morts officiels imputés à la grippe (non sans une certaine maximisation) et en se limitant, par comparaison, aux seules morts fœtales (n = 26), **il suffirait d'un facteur de sous-notification de 1/10 pour que la mortalité fœtale à elle seule soit déjà équivalente à la mortalité globale de la grippe**. Or, je vous rappelle que, de l'avis général, la sous-notification est généralement bien supérieure...

Pour finir, je me permets de vous faire remarquer que :

- l'estimation d'une fréquence de réactions post-vaccinales graves de 1/1000 n'est en rien exagérée (nous avons un excès d'au moins 50 000 scléroses en plaques après 30 millions de vaccinations contre l'hépatite B, soit une fréquence proche de 2/1000 – abstraction faite de toutes les complications *non* neurologiques<sup>1</sup>) ;
- fondées sur une expérience intensive – incluant l'accès à de très nombreuses pièces hélas confidentielles –, mes allégations sur une gestion inadéquate de la pharmacovigilance française apparaissent largement cohérentes avec les propos tenus par Madame Lemorton devant la commission.

Peu soucieux de polémiquer sur le procédé consistant à falsifier un discours en le tronquant grossièrement, je préfère rappeler pour finir, Monsieur le Président, que vous avez bien voulu relever avec attention mon propos ultérieur concernant la mise en échec actuelle de l'article L. 3111-9 du code de la santé publique sur l'indemnisation des accidents vaccinaux : il s'agit d'un souci grave qui sous-tend une part de mon engagement public et je serai toujours à la disposition des Parlementaires pour les éclairer de mon expérience et de ma réflexion à ce sujet. Là encore, Madame Lemorton a confirmé – sur son expérience de terrain – que les progrès de la vaccination récemment célébrés par les autorités sanitaires reposaient sur une inacceptable mystification des parents.

Certain que vous aurez à cœur de faire les rectifications qui s'imposent auprès de la Commission, je vous assure, Monsieur le Président, de toute ma considération.

Dr Marc Girard

---

<sup>1</sup> Girard M. Autoimmune hazards of hepatitis B vaccine. *Autoimmunity Reviews* 2005; 4/2: 96-100